



CONCERTATION POUR HAÏTI

CONCERTATION POUR HAÏTI

565, Boul. Crémazie Est
Bureau 3500
Montréal, Québec
Canada
H2M 2V6
Téléphone : (514) 383-2266
Télécopieur : (514) 383-1143

Montréal, le 24 novembre 2011

Son Excellence Monsieur Michel Martelly
Président de la République
Palais National
Rue Magny
Port-au-Prince
Haïti

Monsieur le Président de la République,

Fondée en 1994, la *Concertation pour Haïti* est un regroupement d'organisations québécoises et canadiennes qui participent au mouvement de solidarité avec le peuple haïtien en marche vers une société non-violente, plus juste et démocratique.

La *Concertation pour Haïti* s'adresse aujourd'hui à vous pour que le pouvoir exécutif garantisse aux autorités judiciaires l'indépendance, les moyens matériels et financiers et la sécurité indispensables pour que soit déféré à la justice l'ex-président Jean-Claude Duvalier, afin que ce dernier fasse l'objet d'un procès juste et équitable.

Déjà, les plaintes déposées ont été jugées recevables et le juge d'instruction a transmis le dossier au Commissaire du gouvernement. Il est maintenant impératif que le gouvernement haïtien confirme publiquement sa volonté de non-interférence dans le travail des autorités judiciaires afin qu'elles mènent à terme des enquêtes approfondies et impartiales sur les graves violations commises sous le régime de Jean-Claude Duvalier. Non seulement parce que c'est son « devoir », comme l'a rappelé la Commission interaméricaine des droits de l'homme (Déclaration du 17 mai 2011). Mais aussi parce que c'est une occasion unique dans l'histoire d'Haïti pour enfin mettre un terme au cycle incessant de l'impunité qui a toujours prévalu. Pour vous, Monsieur le Président, qui aviez fait du rétablissement d'un État de droit un axe majeur

de votre campagne électorale, c'est là une opportunité historique à ne pas manquer.

Tenir un procès juste et équitable, ce serait rendre justice aux milliers de victimes du duvaliérisme et restaurer la confiance des Haïtiens dans un système de justice renforcé. À l'inverse, mettre fin au processus confirmerait l'idée selon laquelle il n'y a pas de justice en Haïti, même pour les pires crimes.

Tenir un procès juste et équitable, ce serait également travailler à la « reconstruction de la mémoire collective et de la dignité du peuple haïtien tout entier » comme a tenté de le rappeler Amnistie internationale lors de la présentation de son rapport « On ne peut tuer la vérité », interrompue par les partisans de Jean-Claude Duvalier, le 22 septembre dernier.

Nous sommes conscients qu'aller de l'avant est une décision difficile à prendre et que bien des motifs, quelquefois d'apparence noble, pourront être évoqués pour s'y soustraire. Mais il n'y a pas d'échappatoire possible puisque l'histoire a montré qu'il ne peut y avoir ni réconciliation véritable, ni entente nationale digne de ce nom qui ne passe par la voie de la vérité, de la justice et de la réparation.

Nous sommes conscients également que mener à terme un procès juste et équitable à l'encontre de Jean-Claude Duvalier et d'autres agents de l'État placés sous ses ordres représente un immense défi pour le système judiciaire haïtien. Mais nous sommes convaincus qu'il peut être relevé avec le soutien technique de la communauté internationale. Si les autorités haïtiennes adressent une requête en ce sens au gouvernement et à la société civile du Canada, la *Concertation pour Haïti* fera pression pour qu'une réponse adéquate y soit apportée.

En Haïti, le *Collectif contre l'impunité* fait valoir que « l'impunité ne peut être le destin d'Haïti ». Donnez-leur raison, monsieur le Président, en profitant de ce rendez-vous exceptionnel de votre pays avec l'Histoire.

Soyez assuré de toute la considération des organismes signataires,

Michel Frenette
Pour la Concertation pour Haïti

Organismes signataires :

Alternatives
Amnistie internationale Canada francophone
Association québécoise des organisations de coopération internationale
(AQOCI)
Centre Justice et Foi

Centre international de solidarité ouvrière
Coalition pour la protection de l'environnement et le développement durable en
Haïti (COPEDH)
Comité de solidarité de Trois-Rivières
Développement et Paix
Droits et Démocratie
Église Unie du Canada
Équitas
Handicap International
L'Entraide missionnaire
Regroupement des organismes canado-haïtiens pour le développement
(ROCAHD)
Solidarité, Union, Coopération (SUCO)
YMCA du Québec

c.c. Son Excellence monsieur Josué Pierre Louis
Ministre de la Justice et de la sécurité publique